



RI 01-S Rév. 0

Règlement pour la reproduction et l'utilisation de la marque CerTo sous accréditation Sincert

Rév	Rédaction		Vérification		Approb/Autorisation Emission		Date Émission	Date Validité
	Désig.	Visa	Désig.	Visa	Désig.	Visa		
0	MKT		RAQ		A.D.		15/01/2008	25/01/2008

Généralité

Dans les pages suivantes sont reportés des exemples de reproduction et d'utilisation de la marque de certification et d'accréditation (où est applicable).

Si votre **conception respecte un des modèles** reportés dans ce document, conformément à la certification émis, l'approbation de CerTo Tunisie n'est pas demandé, mais il suffit l'envoi d'un exemple d'application.

Par contre, dans le cas où votre **reproduction est différente, vous devriez avoir obligatoirement l'approbation formelle de CerTo Tunisie.**

Les détails et les critères d'application pour l'utilisation de la marque sont reportés au parag. 7.1 des Conditions Contractuelles applicables.

Pour l'approbation de la version de la marque et pour avoir les logos veuillez s'adresser au service **Customer Care CerTo Tunisie.**



Utilisation de la marque

Seulement après l'obtention de la certification, l'Entreprise peut utiliser la marque de certification.

La marque peut être agrandie ou réduite pourvu qu'on respecte ses proportions.

L'entreprise doit ajouter à la marque CerTo la diction " Système de Management XXX " ou " Système Qualité ISO/TS" complétée éventuellement par l'indication du numéro d'enregistrement de l'Attestation de Certification.

Concernant les référentiels et les secteurs dont CerTo Tunisie est accrédité **Sincert/ Tunac** est possible d'utiliser, aussi, la marque d'accréditation Sincert/ Tunac **conjointement à la marque CerTo.**

Pour les entreprises certifiées selon le référence ISO/TS 16949:2002 nous vous rappelons **qu'il n'est pas possible utiliser le logo IATF.**



Illustration graphique utilisation marque CerTo

Modèle 1



Modèle 2



Modèle 3





Illustration graphique utilisation marque CerTo avec la référence Sincert ¹

Modèle 4



Modèle 5



Modèle 6



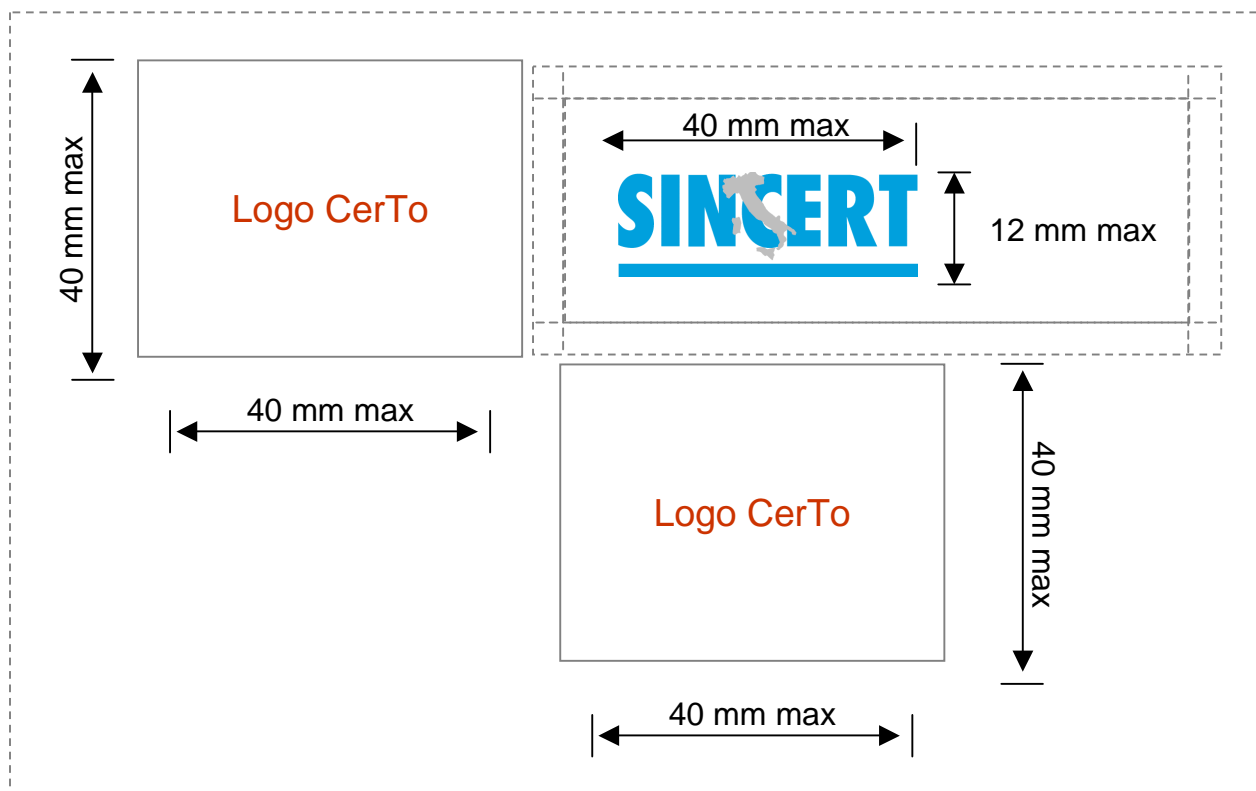
Modèle 7



¹ Le logo ou les références Sincert peuvent être utilisés seulement par les Entreprises certifiées dans un secteur EA dont CerTo est accrédité Sincert



Critères pour l'utilisation de la marque CerTo avec la marque Sincert



Règlement Sincert RG-02 rév. 4 du 01/01/04



Illustration graphique utilisation marque CerTo avec la référence Sincert 1

Modèle 8



Modèle 9



Modèle 10



Modèle 11



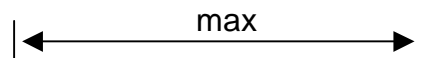
¹ Le logo ou les références Sincert peuvent être utilisés seulement par les Entreprises certifiées dans un secteur EA dont CerTo est accrédité Sincert



Critères pour l'utilisation de la marque CerTo avec la marque SAIGLOBAL



Le logo SAIGLOBAL ne dépasse pas les dimensions de CerTo





Pantone de la marque CerTo

Les couleurs utilisées pour la marque de l'Organisme de Certification CerTo sont les suivants:

- diction CERTO: Vert - Pantone n°3302C
- parenthèse: Ocre - Pantone n°126C



est consentit la reproduction en blanc/noir ou bien dans les couleurs du logo de votre entreprise.

Pour la marque **SAIGLOBAL** est permit la reproduction en blanc/noir ou dans la couleur rouge institutionnelle. Trouvez les indications du pantone:

Spot Colour: PMS 1797
CMYK: M:100 Y:99 K:4
RGB: R:192 B:16





Pantone de la marque CerTo

La couleur de base utilisée pour la marque d'accréditation **SINCERT** (relativement à l'écriture SINCERT – dessin de l'Italie– dénomination abrégée) est la tonalité du bleu ciel dénommée **PANTONE process CYAN 2**.



Le dessin de l'Italie est rétiné 31% cyan, 25% magenta e 25% jaune; dans le logo en blanc et noir le rétiné est noir au 36%.

Si le document sur lequel est reproduite la Marque n'est pas imprimées en quadrichromie ou en couleur, est consentit la reproduction de la Marque en d'autres couleurs, pourvu que l'écriture SINCERT et le dessin de l'Italie soient clairement discernables entre eux.

Les solutions différentes à celles décrites dans ce document doivent être préalablement autorisées par SINCERT.

Dimension des marques: les dimensions de la marque Sincert ne doivent jamais être supérieures à celles de la marque CerTo.



[CERTO]
TUNISIE

ORGANISME DE CERTIFICATION

CERTO Tunisie - S.a.r.l.

67, Av. Alain Savary- Rés. Les jardins 2

Bloc A- 1ère étage- Apt n°1-1

1002 Tunis belvédère- Tunisie

Tel. 71 791 936 Gsm 95 549 695 Fax 71 791 689

www.certo.it e-mail: certo.tunisie@certo.it